

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAÎSSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHONNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Étranger..... le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE

Qui ne se demande aujourd'hui ce que devient la France.

Si vous ouvrez les dernières feuilles publiques à Lyon, vous lisez, à côté de la colonne spéciale, pour les suicides, les attaques de personnes et les drames de la misère, des débats de cour qui se valent, soit qu'il s'agisse de la fille Maigre, soit qu'on y expose les théories ultra... radicales du citoyen rédacteur du journal le *Droit Social*.

Les correspondances de Paris vous donnent les détails d'une lutte, avec du sang répandu, des morts et des blessés, soutenue à propos de fange, entre les agents de Camescasse, triés et passés au crible de la franc-maçonnerie par le citoyen Caubet et les étudiants du quartier latin, pendant que les communards font tranquillement leur manifestation haineuse au Père-Lachaise. Et comme corollaire, on voit le Conseil municipal de la grande ville convertir en concession perpétuelle, la concession de cinq ans acquise pour l'inhumation de Charles Delescluze, le même, dit le correspondant du *Salut Public*, qui marchait à la tête des incendiaires, de celui qui faisait abattre les maisons gênant les barricades ; de celui qui signait l'interdiction du meeting de pacification de la Concorde, de celui qui faisait emprisonner les citoyens d'une autre opinion que la sienne, de ceux enfin qui conduisaient les bandes rouges contre l'armée de la France. Voilà où nous sommes descendus. Comptez, si vous pouvez, le nombre d'échelons parcourus de haut en bas, depuis cette fameuse proclamation, par laquelle le Maréchal de Mac-Mahon, alors Président de la République, jetait le cri d'alarme, en 1877, à la veille des élections générales.

Et si, de la presse, nous passons à l'Académie française, qu'y rencontrons-nous ? M. Renan répondant à M. Cherbuliez, nommé en remplacement de M. Dufaure, et comparant les Français aux habitants de la ville d'Antioche, qui fut prise par les Perses, sous Valérien, au moment où toute la population se trouvait rassemblée au théâtre. Cette patrie française, ajoute l'orateur, construite au prix de mille ans d'héroïsme et de patience, par la bravoure des uns, par l'esprit des autres, par les souffrances de tous, nous la voyons guider par une conscience insuffisante, qui ne sait rien d'hier, et ne se doute pas de demain. Comme il arrive dans les passages difficiles des montagnes, nous voyons ce que nous avons de plus cher, vaciller au bord du précipice, se balancer sur le vide, confié au pas irresponsable d'un être instructif !

Si l'allusion est transparente, il faut avouer qu'elle est peu flatteuse : et c'est le langage de M. Renan, qui, s'adressant à M. Cherbuliez, dit encore : Terminons par l'espérance, Monsieur. Oui, nous le reverrons encore avant de mourir (vous surtout qui êtes plus jeune que moi) cette vieille France rétablie dans des conditions de vie séculaire, avec ses haines pacifiées, ses horizons rouverts, les ombres de ses victimes apaisées, ses gloires réconciliées, etc.

De l'Académie, nous sommes transportés à Reims, où le ministre de l'instruction publique, Ferry (Jules) nous a précédé, pour y faire l'éloge de la gymnastique. Aux yeux de ce ministre *sui generis*, cet art devra être la base et le principe de l'éducation militaire. Comment, dit le *Salut Public*, le général du Barail, un vrai guerrier, celui-là, qui avait bravé d'autres canons que ceux de l'Eglise, s'écriant un jour, à la Chambre des députés : si vous enlevez aux soldats la croyance en une vie future, comment osez-vous leur dire de marcher à la mort. La base et le principe de l'éducation militaire, c'est, en effet, l'idée de Dieu et de Patrie, et voilà pourquoi les légitimistes, de l'aveu de M. Ferry, lui-même, allaient se faire tuer, en 1870, sur les champs de bataille. Voilà aussi pourquoi, à la même époque, bon nombre de républicains, non des moindres, se prélassaient en des fauteuils de juge ou dans des hôtels de préfecture et fumaient des cigares exquis, hors de la portée des canons Krupp. Et le correspondant de cette estimable feuille, de faire remarquer qu'aux yeux de la franc-maçonnerie, la gymnastique a une importance toute particulière : celle d'occuper, le jeudi et le dimanche, les écoles primaires, qui seront ainsi détournées du catéchisme et de l'instruction religieuse, rejetés en dehors des heures de classe par l'inénarrable loi du 28 mars.

Au Sénat, la politique gouvernementale est qualifiée comme elle le mérite, par les hommes de la droite. Il s'agit de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'amélioration des routes nationales. Le ministre demande modestement 120 millions à dépenser en un certain nombre d'années. Qu'est-ce que cette demande ? dit M. Lambert-Ste-Croix. C'est encore un vote de programme. Vous avez voté des programmes de chemins de fer, de rivières, de canaux, de ports, de phares ; on avait oublié les routes nationales ; elles manquaient à la collection. Ce qu'on vous demande, c'est de promettre aux populations et laissez-moi dire le mot, aux électeurs. (C'est cela, très bien sur plusieurs bancs) que toutes leurs routes nationales seront améliorées, complétées, rectifiées... Quant aux voies et moyens, on verra plus tard.

On commence par promettre et l'on tiendra, si l'on peut. Eh bien, dit l'orateur, il faut en finir avec ce régime de programmes, de promesses, de fictions, pour revenir au régime moins brillant, mais plus sincère et plus sûr des réalités budgétaires. (Très bien, très bien. Vifs applaudissements à droite et au centre. *Officiel*, 26 mai)

Il y aurait trop à dire sur les tristesses, les craintes et les dangers qu'offrent actuellement les réalités budgétaires pour que nous entrions incidemment dans des détails à cet égard. Aussi bien les observations seraient-elles inutiles : qui peut compter sur les gouvernants d'aujourd'hui pour réduire efficacement et sérieusement les charges publiques. Ne se font-ils pas une gloire de majorer partout les dépenses, comme si le premier signe de la véritable capacité d'un ministre consistait essentiellement à demander et obtenir des crédits plus élevés que le prédécesseur. Quels tours de force n'avons-nous pas vu faire à M. Ferry (Jules) à cet égard. Comment s'étonner que M. de Mahy suive cet exemple. L'*Officiel* du 31 mai contient une circulaire qu'il adresse à son cher directeur des forêts. Et quelles sont les premières félicitations qu'il s'adresse à lui-même ? Il a créé des inspecteurs généraux et il a fait terriblement augmenter le budget.

Et pendant qu'un ministre actuel se congratule à ce sujet avec son subordonné, nous entendons discuter à la Chambre des députés les projets de la prétendue réforme de la magistrature, dont les deux principaux articles sont : d'une part l'opportunité de remplacer les hommes qui n'ont pas reconnu la légalité des décrets du 29 mars et, d'autre part, d'augmenter les traitements des républicains moins sévères sur les questions de droit, qui auront bien voulu prendre la place des premiers. Aussi n'est-on pas étonné d'entendre un député, M. Jolibois, s'écrier : La loi proposée n'est qu'un expédient pour donner des places !

Le peuple finira-t-il par comprendre que ses véritables amis ne sont pas ceux qui recherchent avant tout, dans la politique, la satisfaction d'intérêts personnels qu'une situation insuffisante, quelquefois besoigneuse, rend d'autant plus ardents et impérieux. Il y a sur ce point des préjugés que les intéressés entretiennent, comme tant d'autres, à l'aide de ces feuilles qui jouent le rôle du hameçon entre les mains du pêcheur à la ligne. On veut se faire nommer à quelque chose pour profiter de toutes les rémunérations en argent et billets de circulation ou autres, inhérents aux fonctions prétendues démocratiques actuelles. Pour atteindre le but, il faut plaire aux foules, en se faisant patronner par les feuilles qui se seront emparé du public électeur, en l'affriandant soit par les caresses d'une littérature spéciale, soit par une plus ample distribution de papier qu'on ne fait pas payer plus cher. La valeur personnelle, la compétence, la notoriété, les services rendus, l'honnêteté et la dignité de la vie, tout cela ne compte pas, la recommandation de la secte tient lieu de tout.

Si ce sont là les conditions du gouvernement démocratique, ne faut-il pas lui préférer celui qui donne la prééminence aux indépendants sur les besoigneux, aux dévoués sur les ambitieux, aux sérieux sur ceux qui ne le sont pas, aux meilleurs sur les pires ? A. B.

COURSE AUX NOUVELLES

Allemagne. — Il y a un an, la presse catholique allemande parlait assez volontiers d'une « République catholique » comme désirable pour la France. Aujourd'hui la « République catholique » est reniée sur toute la ligne. On ne

conçoit plus comme possible que le retour à l'ancienne monarchie.

Deux millions s. v. p. — pour organiser des grèves et rétablir les tarifs de 1869 et 1872. Cette demande a été comme de juste jetée au panier. Aussi grande colère chez les frères et amis. Réunis à l'Alcazar et après le rapport de la Commission des Trente ils ont maudit et voué aux Gémonies nos édiles (c'est-à-dire les leurs), les membres des comités qui les ont fait élire, parce que tous ces personnages ont, a-t-il été dit, trompé le vrai peuple.

Commission du Concordat. — Sur l'article 6 des articles organiques la commission décide que la « déclaration d'abus » emportera désormais avec elle, une pénalité. Laquelle ? Privations de traitement de l'ecclésiastique incriminé sans doute. Prenez vos sûretés contre les prêtres, Messieurs, vous avez raison : le danger est là. Quant aux socialistes qui s'augmentent chaque jour, vous auriez tort de vous en émouvoir.

M. Grévy — a dit à Mgr Lavignerie que, par la dignité de cardinal, le Pape l'élevait au plus haut rang de l'épiscopat. Or, chacun sait que le cardinalat n'est point un degré dans la hiérarchie épiscopale, mais simplement un honneur pouvant être donné même à ceux qui ne sont pas évêques. M. Grévy a oublié son catéchisme.

La conférence Molé-Tocqueville. — Les allusions du président M. Jules Auffray, aux épreuves du temps actuel, ont été soulignées par les sourires des 120 membres présents au banquet anniversaire de la fondation — 50^e anniversaire. Un toast à M. Grévy a été accueilli avec une gêne visible.

Pas-de-Calais. — Les notaires de l'arrondissement de Saint-Pol ont décidé de ne point faire de ventes les dimanches et jours fériés.

Amérique. — L'Etat de New-York a élaboré un nouveau code pénal à son usage. Toute tentative de suicide est punie de 2 ans d'emprisonnement ou de 1.000 dollars d'amende. Le blasphème en présence d'un juge est puni d'amende et de 10 jours de prison. On emprisonne le délinquant à part, pour qu'il ne puisse corrompre ses co-détenus. Pour le violateur du dimanche, 10 dollars d'amende (50 fr.) et 5 jours de prison. Pour l'entrepreneur ouvrant son théâtre le dimanche, 500 dollars d'amende par personne qui aura assisté à la représentation. Pour la provocation au duel, 7 ans de prison.

Dieppe. — Le conseil municipal a voté une rente viagère de 800 fr. au Frère Gay, ancien directeur des écoles communales. Il a occupé ce poste 52 années avec honneur et dévouement. Nous félicitons le frère Gay et aussi le conseil municipal.

Energie, persévérance. — Au congrès catholique tenu à Paris, M. de Crouzat a fait un rapport sur le *Denier des écoles chrétiennes*. Cette œuvre est celle des catholiques Belges. Leur pays possède 2.600 communes ; ils sont parvenus à fonder 1.936 écoles libres, qui sont fréquentées par les deux tiers de la population scolaire.

Les tronc sont installés dans les églises, les magasins, les cafés, etc. Les bons étudiants en promènent dans les rues, dans les places publiques.

Le maire de Gand a voulu intimider son veto et a fait saisir leurs boîtes. Les étudiants ont fait citer le maire devant le tribunal, qui leur a donné gain de cause. Les tronc saisis ont été restitués et promenés, musique en tête, dans toutes les rues de la ville. Jamais la quête ne fut plus fructueuse que ce jour-là.

Ecoles protestantes — comptent dans la liste des souscripteurs à Levallois-Perret, les noms de Mesdames Léon Say et de Freycinet. Ces dames ont donné « pour les écoles évangéliques gratuites. » Leurs maris vont-ils les désavouer ?

Grèves. — à Paris, des peintres en voitures, des cordonniers en talon Louis XV, des sculpteurs, des charpentiers, des scieurs de long. A Ganac (Ariège) grève des cloutiers. Au Cateau (Nord), grève des métallurgistes.

Nouveau mot. — On ne dit plus : voler ; on dit : séculariser. Un pick-pocket a fait un mouchoir ; il dira : j'ai sécularisé un mouchoir. M. Jules Roche est le père de ce nouveau mot. Il propose de « séculariser » les biens des religieux autorisés, (on y vient cette fois) des églises, des consistoires protestants et israélites. Vases sacrés, chasubles, ornements d'autels, les chaises de l'église avec l'église elle-même, tout doit être « sécularisé. »

Commencez-vous à voir où ils veulent aboutir, Français ?

Laïque. — Le Citoyen parle d'inspecteurs laïques pour les aliénés. Il entend par là des inspecteurs non-médecins. Laïcisme, dans la langue républicaine, veut donc dire incomptence. On demande s'il faut donner ce sens au mot laïque quand on parle d'un instituteur ?

Le Clairon. — contient un article remarquable de M. Cornély, son rédacteur en chef, sur la gymnastique athée. Le « dieu muscle » était adoré de la civilisation antique, ce qui n'empêcha pas le monde païen d'aller au charnier, tandis que les idées chrétiennes triomphaient par les faibles et les martyrs.

Avoir du biceps. — Sera donc le dernier terme de leur fameuse éducation morale.

Les souteneurs sont savants en cet art, ces gens là grouillent et pullulent partout, ils tiennent le haut du pavé et ont remplacé cette haute société française dont les mœurs chevaleresques avaient fait de la France le premier pays civilisé.

Les étudiants de Paris, imbus encore des idées d'antan, ont cru pouvoir rejeter ces ours dans leurs tannières. Mal leur en a pris, car, les horions tombaient drus sur eux; le sang a coulé et ils ont trouvé pour les protéger les casemates de la police. Deux victimes déjà sont au plus mal.

Jurisprudence. — M. l'abbé Georges, curé de Charenton, avait été condamné deux fois à cinq francs d'amende par le tribunal de simple police pour avoir fait une procession dans sa commune contrairement, dit-on, à l'article 45 de la loi du 18 germinal, an X, et à l'ordonnance du préfet de police de 1833, qui rappelle les dispositions de cette loi.

La cour de cassation en a décidé autrement, la chambre criminelle a décidé qu'il n'y avait pas eu contravention.

Nous signalons à tous les catholiques cette jurisprudence de la cour suprême qui précise les limites de leur droit. Il importe que les prêtres ne se laissent pas intimider par les maires républicains, car en matière de procession l'affaire ne va ni devant le Conseil d'Etat ni devant le tribunal des conflits.

Autre exemple. — M. l'abbé Freychet, curé de Lavars (Isère) était cité devant le tribunal correctionnel de Grenoble pour déposer dans une affaire de sévices graves. M. le curé objecta que les faits étant arrivés à sa connaissance par la déclaration que lui en avait faite la victime à cause du caractère dont il était revêtu et dans une conversation toute confidentielle, il ne pouvait violer le secret professionnel.

En présence de ce refus, le procureur de la République a requis contre l'abbé Freychet, en vertu des articles du Code pénal qui concernent les témoins défaillants, la condamnation à une amende. Mais le tribunal n'a pas accueilli favorablement ces réquisitions, et, après une longue délibération, il a prononcé un jugement par lequel, reconnaissant à l'abbé Freychet le droit de se retrancher, dans l'espèce, derrière le secret professionnel, il l'a mis hors d'instance purement et simplement.

Société bibliographique. — Assemblée générale annuelle, rue Saint-Germain. D'après le rapport de M. de Beaucourt, la Société compte actuellement 6,500 adhérents, dont 52 évêques. Toasts au Pape, à la presse, à l'avenir.

Aix-les-Bains (Savoie). — Pour récompenser les Frères du brillant succès remporté par eux au concours général du 3 mai dernier, où ils ont fait admettre 17 élèves sur 21 présentés, la municipalité républicaine d'Aix-les-Bains les chasse de leur école. La ville indignée va bâtir une école libre. Bonne réponse.

Léon XIII — vient de publier une lettre pour la réformation de l'ordre de Saint-Basile, chez les peuples ruthènes. Sur la demande des moines et des évêques, le Pape a établi un noviciat général dans le diocèse de Przemysl, au couvent de Dobromilènes. Les moines basilien de la Gallicie devront tous passer à Dobromilènes un temps déterminé; les novices du rite latin pourront aussi étudier au même lieu. Le Saint-Siège dirigera lui-même l'ordre basilien; il nommera le Prolégomène ou chef de l'ordre en Gallicie. Le noviciat de Dobromilènes sera confié transitoirement aux P.P. Jésuites.

M. de Baudry-d'Asson — A eu les honneurs de la séance du mardi 30 mai à la Chambre des députés.

Pour avoir défendu nos saintes croyances, dénoncé cet odieux ostracisme contre tout ce que nous respectons; ces sordes menées contre tout ce qui résiste et se tient encore debout, il a été rappelé deux fois à l'ordre avec suspension de traitement pendant quinze jours. C'est qu'aussi en termes ardents, avec ces accents que donnent seules des convictions profondes, une foi ardente, il en a appelé au retour du noble exilé.

Merci, noble député de la Vendée, tous les cœurs vraiment français s'unissent au vôtre. Tous, nous comprenons qu'à ce moment seulement la France, pouvant reconquérir toutes ses libertés, recouvrera son prestige et reprendra cette place que Dieu lui a assignée : de Nation privilégiée.

Le Projet Marcou

Ce projet, dont le rapporteur est M. Compayré, contient, à l'égard des établissements d'instruction libre, les exigences suivantes : 1° Tout établissement libre devra avoir au moins deux licenciés parmi ses professeurs; 2° il ne devra avoir pour supérieur qu'une personne ayant obtenu de l'Etat un certificat d'aptitudes pédagogiques; 3° avant l'ouverture, il devra présenter la liste complète de ses professeurs à l'Etat; 4° l'Etat pourra fermer l'établissement s'il s'y produit un désordre grave.

A première vue, ce projet Marcou paraît très antilibéral. Quand on l'examine, c'est encore pis : on voit qu'il est tout à fait la négation de l'enseignement libre. Mgr Freppel et M. de Mun l'ont montré dans le plus grand jour possible à la tribune française. Rappelons en quelques mots leurs arguments.

D'abord Mgr Freppel.

Tout établissement libre, dit le projet Marcou, doit avoir deux licenciés parmi ses membres. (C'est le sens du projet, je ne garantis pas les termes.) — Pourquoi cette exigence nouvelle ? demande Mgr d'Angers. — Pour relever le niveau des études dans les établissements libres, répond M. Compayré. — Nous n'avons pas besoin de cela, riposte Mgr Freppel. Le niveau des études est plus élevé chez nous que chez vous. Nos candidats réussissent mieux que les vôtres au baccalauréat, aux examens d'admission pour l'école de Saint-Cyr, pour l'école de marine et pour l'école polytechnique. C'est précisément parce que nous réussissons mieux que vous que vous voulez nous supprimer.

Si vous voulez réellement élever le niveau des études, il faudrait abolir le baccalauréat. Le baccalauréat, selon beaucoup de bons esprits, depuis Bastiat jusqu'à M. Michel Bréal, est la cause de l'affaiblissement des études. C'est une preuve artificielle, aléatoire. Des examens de fin d'année, passés devant les professeurs de l'établissement où les jeunes gens ont fait leurs études et contrôlés par l'inspecteur d'Académie, seraient tout autrement sérieux et utiles pour connaître la vraie force des élèves.

Si vous voulez élever le niveau des études, il faudrait vous tourner vers vos propres écoles, vers les écoles de l'Etat, qui deviennent de plus en plus faibles. Selon des rapports officiels, les candidats à l'agrégation, qui sont les meilleurs des élèves des lycées, ne savent plus guère le latin, et pas davantage le français. Vos bacheliers sont d'une faiblesse désespérante. Dans toute la session de mars-avril 1882, sur 2,657 candidats, 1,628 ont été ajournés, et, parmi les 1,029 reçus, point de très bien, un seul bien, 98 seulement assez bien, 930 passable.

Entre ces candidats, il y en avait venant des écoles libres ? direz-vous. Je réponds : C'est vrai. Mais si, malgré les licenciés que vous possédez dans vos lycées universitaires, vous n'avez pas pu former des élèves plus forts, c'est donc que des licenciés de plus dans un collège ne font pas tout pour le succès. Je voulais en arriver là.

En outre, sous couleur de former des licenciés pour les écoles libres, vous voulez tyranniser ces écoles. Vous voulez que celui qui se préparera à la licence adopte toutes vos idées, sans quoi il n'obtiendra pas son diplôme.

Vous lui imposerez une histoire à vous, une philosophie à vous, une littérature à vous. C'est de la tyrannie.

Vous prétendez qu'on vous doit des garanties pour l'enseignement libre. Est-ce que les familles françaises ne sont pas à même de juger si cet enseignement est bon ? Les considérez-vous comme des enfants mineurs, incapables de se diriger par eux-mêmes ?

Vous dites que nous sommes en rébellion contre la société moderne. C'est une fausseté. Moi, dit Mgr Freppel, qui ne suis pas des plus enthousiastes pour la Révolution de 89, à vos yeux, voici ce que je pense. J'aime mon siècle : le travail y est honoré; la misère y est secourue; les classes nécessaires sont l'objet des soins de tous; il y a du dévouement partout; la loi protège également les Français; on professe qu'un beau nom n'est rien sans vertu; toutes les fonctions sont accessibles aux talents, d'où qu'ils viennent; les pénalités sont moins barbares qu'autrefois; au lieu de la guerre religieuse, nous avons la controverse religieuse, plus douce; la conscience publique est devenue plus sévère pour ceux qui ont le rang et le pouvoir; les conquérants injustes sont de moins en moins honorés, parce qu'on estime plus la vie humaine. J'aime, j'aime mon temps, et l'Eglise aime le temps où nous sommes, attendu qu'elle l'a porté dans ses flancs, qu'elle en a été la mère.

À quoi bon, dès lors, l'exigence de deux licenciés par collège libre, pour avoir des garanties contre nous. Nous aimons les temps modernes autant que vous.

Quant au projet de certificat d'aptitude pédagogique pour le supérieur de tout établissement libre, je dis que ce premier certificat équivaut à l'autorisation préalable. Vous pourrez toujours écarter un chef d'institution qui ne vous ira pas, en lui disant qu'il n'a pas la tenue convenable, ou les idées convenables. Tyrannie. Votre examen d'une demi-heure, une heure, ne prouvera rien pour ceux que vous admettez, car on ne juge pas en si peu de temps, et on ne saurait bien juger que par la pratique, d'un chef d'institution. Votre examen pédagogique est donc une tyrannie et une inutilité. Vous n'aimez pas la liberté, a dit Mgr Freppel. Et il n'y a rien de plus évident que cela.

M. de Mun a critiqué les deux derniers articles du projet Marcou avec la vigueur que Mgr Freppel avait mise à critiquer les deux premiers. Avant de s'engager dans cette critique, il a tracé de main de maître l'histoire de la loi de 1850 qu'on veut abolir par le projet Marcou.

Avant 1850, dit-il, les établissements en dehors de l'Université étaient esclaves de l'Université, qui imposait la méthode, les programmes, la surveillance; qui s'enquerrait où l'on avait étudié. La loi de 1850 était demandée depuis trente ans par Chateaubriand, Benjamin Constant, Dubois (du Globe), Lafayette, Bérard, Montalembert, Lacordaire, Guizot, St-Marc Girardin, de Gasparin, un protestant, Ledru-Rollin, un radical, Thiers, un centre-gauche. Les divers partis s'accordaient pour cette liberté. La loi fut débattue par MM. Cousin, Thiers, Dupin, de Tocqueville; elle fut votée par MM. de Lasteyrie, Martel, Coquerel, pasteur protestant, etc. Par cette loi, la paix a été faite en France. On n'a plus entendu ces réclamations terribles contre le monopole universitaire, réclamations qui seraient plus terribles, aujourd'hui que l'Université réduit la religion à l'importance d'un art d'agrément, qu'on peut apprendre ou non, à son choix.

Sur l'article des licenciés, M. de Mun a ajouté ceci à l'argumentation de Mgr Freppel : « Vous ne donnez pas le temps aux maîtres libres d'aller à la licence que vous imposez. En dix-huit mois, on ne peut pas passer son baccalauréat (deux épreuves ayant douze mois d'intervalle) et aller à la licence, surtout en faisant sa classe, matin et soir, comme les 9,000 maîtres des établissements libres. Donc, vous fermerez ces établissements, et que ferez-vous des 54,000 élèves qui y sont ? L'Université ne peut pas les recevoir. Elle a trop d'élèves déjà pour ses locaux infects parfois et presque toujours étouffés, dit M. Michel Bréal, avec M. Bardoux et M. Rouillet. »

On exige que la liste des professeurs d'une école soit donnée avant l'autorisation de l'école, dit M. de Mun; mais cela est impossible. Les professeurs attendent que l'école soit autorisée pour promettre leurs services.

On supprimera une école libre où se manifesterait un désordre grave; mais on ne définit pas ce qu'on entend par désordre grave, et nous sommes si habitués à voir changer le sens des mots maintenant !

En résumé, rien ne justifie le projet Marcou, et ses quatre exigences sont toutes attentatoires à la liberté des Français.

P. FLEURY.

L'Instruction Maçonnique

Le but poursuivi par les loges ne tardera pas à être atteint. L'abaissement des masses par la morale indépendante fait de rapides progrès.

Voici ce qui vient de se passer dans une commune de l'Isère.

Une enfant de l'école communale s'étant rendu coupable d'un larcin de quelques menus objets au préjudice de l'institutrice laïque (la dame laïque, comme on dit), celle-ci résolut de découvrir la criminelle à tout prix, et n'ayant plus à compter avec la crainte de Dieu pour agir sur le moral de ses élèves, elle n'hésita pas à faire appel à la crainte du diable, et menaça l'école entière de la soumettre à cette épreuve bien décisive : on placera sur la table un grand vase rempli d'eau de source, chaque bimbine y plongera la main, et malheur à la voleuse ! elle retirera sa main aussi noire, plus noire que l'âme du voisin, le maître d'école, ce qui n'est pas peu dire !...

Vous vous imaginez l'effroi de la marmaille devant cette menace ; et, comme la délinquante était connue de ses petites compagnes, ce ne fut qu'un cri général pour la dénoncer.

A cela rien à dire, mais quel procédé, grand Dieu ! sous un régime d'enseignement prétendu scientifique !

Ce n'était pas la peine assurément... de bannir les commandements de Dieu et le catéchisme pour les remplacer par le Petit-Albert.

J. de TRAMBAS.

LA PALISSE

Quand je parle de La Palisse, je veux dire son arrière-petit-neveu, car le grand-oncle est mort et bien mort, en trépassant, à l'immortelle bataille de Pavie, en 1525, où nous aurions remporté une brillante victoire si nous n'avions pas remporté une éclatante défaite.

Dans un article intitulé : « Les blessés du Travail », Maurice Talmeyr, de l'*Intransigeant*, énumère avec une satisfaction visible à l'œil nu, les professions dangereuses ou pénibles, auxquelles le prolétaire est obligé de demander le moyen de vivre.

Parmi les ouvriers exerçant ces métiers aussi rudes que hasardeux, il compte les couvreurs qui sont continuellement exposés à tomber du haut des toits, les ramoneurs qui risquent de se casser les reins dans le tuyau des cheminées, les conducteurs que le cahotement des voitures sur le pavé agite d'une singulière manière..., les doreurs qui..., les mineurs que..., les menuisiers dont..., et il termine par cette phrase épique, digne de passer à la postérité la plus reculée, pour être méditée par les arrière-petits fils de nos arrière-petits-neveux, sans quoi ils peuvent s'attendre à passer leur vie dans le crétinisme le plus absolu, au grand désespoir de Maurice Talmeyr et à la honte de l'humanité.

Cette phrase immortelle, la voici, dans tout l'éclat de sa beauté et le prestige aveuglant de son éloquence :

« L'ouvrier, dans tous les cas, qu'il s'estropie ou qu'il se tue d'un coup, ou qu'il dépérisse peu à peu, meurt fatalement à la peine ! »

Par le fait, avoir attendu 6000 ans la découverte d'une vérité digne d'un neveu pur sang de feu La Palisse, c'est à rougir d'être homme et à regretter de n'être pas ruminant ou même crustacé depuis sa naissance.

Heureusement que Maurice Talmeyr était là pour sauver l'honneur du genre humain.

Il lui a suffi d'une simple inspiration pour découvrir ce que, jusqu'ici, les plus profonds génies n'avaient pas soupçonné.

On a donné le prix Montyon à des bienfaiteurs de l'humanité qui certainement ne le méritaient pas autant.

Le collaborateur de l'*Intransigeant* est bien bon de s'attendrir ainsi sur le sort des ouvriers, cela prouve la candeur de son âme ; mais il l'eût été bien davantage si, au lieu d'attendre qu'ils fussent épuisés de travail et de privations, il avait réclamé pour eux ce droit indéniable au repos et au bonheur dès le commencement, alors que, à la fleur de l'âge et jouissant de toutes leurs facultés physiques et mentales, ils auraient pu apprécier selon leur mérite les précieux avantages du *farniente* et goûter à leur aise les délices éniivrantes du bien-être.

Pour un ami de l'humanité souffrante, n'est-ce pas une espèce de cruauté, une sorte d'ironie, que de demander le repos et le bien-être pour « ces blessés du travail », quand, épuisés de fatigues, chargés de maladies, accablés d'infirmités, ils sont incapables d'en jouir.

Prolonger leur vie par des soins, des attentions venues trop tard, n'est-ce pas prolonger leur supplice, prendre un malin plaisir à les voir souffrir et leur rendre la vie plus amère en leur faisant comprendre combien, jusqu'à ce jour, la société a été ingrate à leur égard ?

Puisqu'il n'y a rien, au-delà de l'horizon où Maurice Talmeyr fait ses découvertes, ne vaudrait-il pas mieux les envoyer de suite chercher dans le repos absolu du *non être* la fin de leurs misères ?

Il faut croire que cet illustre inventeur n'y a pas songé. Sans cela !...

Mais que voulez-vous, on ne peut pas penser à tout. Il n'y a que les *parfaits* qui n'oublient rien, et Maurice...

Puis, il est de ces découvertes dont une seule suffit pour la gloire de son auteur. Témoin feu La Palisse. Celle de Maurice Talmeyr est de ce nombre. Avec elle, il peut affronter les jugements de l'histoire. Il est sûr de passer à la postérité. Il ne manque pas d'illustrations qui ont rendu célèbres certains hommes qui ne le valaient certainement pas.

Diogène a son tonneau, Archimède son *eureka*, Newton son binôme, Gambetta son péril légal, Mac-Mahon son fameux : « J'y suis, j'y reste ! » Maurice Talmeyr cette fantastique trouvaille, que : « l'homme finit généralement par mourir après avoir assez vécu ! »

Nous ne voudrions certainement pas lui faire perdre la moindre parcelle de sa gloire, lui enlever la plus petite partie de la sympathie ou de la compassion qu'il mérite de la part du prolétaire, mais nous serions cependant curieux de savoir pourquoi, bornant son énumération à cette catégorie d'ouvriers, utile et intéressante sans doute, il semble avoir oublié... à dessein d'autres catégories non moins utiles et tout aussi intéressantes.

Il n'y a pas que les ramoneurs, les couvreurs, les mineurs et les cochers qui exercent un art dangereux et pénible ; les paveurs, les tanneurs, les maçons et les plâtriers font aussi un rude métier et auraient pu mériter au même titre les honneurs d'une citation.

Ne serait-ce pas que Maurice Talmeyr éprouve une tendresse toute particulière pour ceux qui contribuent plus directement à l'agrément de la vie humaine en général et de la sienne en particulier.

Ce n'est qu'une supposition, mais, si cela était, la protection qu'il leur accorde serait légèrement entachée d'intérêt personnel.

Le désintéressement est une perfection à laquelle ne vise probablement pas le rédacteur de l'*Intransigeant*, et l'inté-

rêt est un petit défaut que nous ne songerions pas le moins du monde à lui reprocher s'il avait été moins exclusif et s'il avait parlé, pour les supprimer, de tant d'autres causes, comme la fuschine, le vin blanc et toutes les drogues empoisonnées qui alimentent le commerce et mettent en péril, elles aussi, la vie de l'ouvrier.

Pourtant, Maurice Talmeyr y tient, puisqu'il l'aime. Mais pourquoi ne dit-il rien de ce qui lui est le plus nuisible. Il ferait presque croire qu'il ne lui porte qu'une bien petite partie de l'intérêt dont il fait montre.

En terminant, nous n'émettrons qu'un regret, c'est qu'il n'ait rien réclamé, ni indemnité, ni retraite pour ces pauvres journalistes qui, comme lui et moi, se creusent la cervelle et s'exposent à un ramollissement prématuré dans le but éminemment humanitaire pourtant d'éclairer leurs semblables en les initiant aux joies ineffables de la politique.

En attendant la réalisation des rêves que tous les intranquillisés de la trempe de Maurice Talmeyr font généreusement dans leur cabinet, nous engageons vivement les ouvriers à user des adoucissements que les institutions catholiques ont apporté à leur dure existence.

Cela n'empêchera pas les socialistes de songer à leur bonheur et si un jour cessant de rêver ils arrivent à trouver et à faire mieux, ils pourront toujours en profiter.

LAURENT.

RÉPONSE AUX « DROITS DE LA JEUNESSE »

Les *Droits de la Jeunesse*, journal qui sort à peine du maillot, dans un article signé : « Bernard M... », prix d'excellence, l'année dernière, en humanités » (Excusez du peu !) croit écraser les journaux catholiques et légitimistes, tout comme Gargantua aurait fait en levant le petit doigt de la main gauche.

Le lycéen, rédacteur de la sus dite feuille, termine son article — si article il y a — en donnant aux pauvres pygmées de l'Union, du Monde et de l'Univers, rendez-vous dans dix ans d'ici :

« Nous vous donnons rendez-vous à dix ans. Quand les adolescents seront des hommes, ils vous feront rentrer pour « jamais dans vos ténèbres et enterreront vos superstitions, auxquelles, depuis l'épanouissement de leur raison, ils ne croient plus. »

Outre que j'ai quelques légers doutes sur l'épanouissement complet de la raison des sus dits rédacteurs, je me permettrai, en tant qu'étudiant, de répondre à leur fameuse provocation.

Vous aviez compté sans nous, mes chers amis.

Dans dix ans nous serons au rendez-vous, et si l'on enterre quelque chose alors, ce ne sera pas la religion du Christ, croyez-moi, mais bel et bien votre propre fatuité, à moins toutefois qu'on ne l'ait oubliée depuis longtemps, ce qui est encore bien plus probable.

Dans dix ans — c'est au nom de tous mes camarades catholiques que je parle — dans dix ans, nous aurons préparé nos armes, nous qui prenons pour modèle les Augustin, les Thomas d'Aquin, les Bossuet et les Lacordaire, et la lutte s'engagera plus forte que jamais, si la victoire n'a déjà couronné nos efforts.

Dans dix ans, si vous avez acquis un peu d'esprit, vous sourirez à la lecture d'une vieille feuille de papier, oubliée dans un coin poudreux de votre bibliothèque, et cette feuille sera les *Droits de la Jeunesse*.

Vous nous invitez à vous laisser la paix, moi je suis assez bon pour vous inviter à vous taire et, croyez bien que c'est tout dans votre intérêt que je le fais. En parlant, vous ne pouvez moins faire que de tomber dans le ridicule le plus achevé.

Et puisque vous voulez n'avoir affaire qu'à des étudiants nommés sur les palmiers des collèges où ils ont passé, je signifierai exactement comme vous :

MARC,

Prix d'excellence en humanité.

Bien entendu, je vous laisse tout le ridicule d'une pareille signature.

LA POLITIQUE OTTOMANE

La mode en Europe, est de fonder des empires comprenant toute une nationalité. Pangermanisme, panslavisme, on n'entend que cela depuis bientôt un demi-siècle. Voici maintenant qu'on se met aussi à parler du panlatinisme, et, certes, ce dernier a autant de raison d'être que ses confrères.

La Turquie, mise en goût par la mode européenne, se prend à rêver, de son côté, dit-on, au panislamisme. C'est même une nouvelle très certaine, si quelque chose peut être certain dans l'art de la politique.

Abdul-Hamid s'est avoué à lui-même que, si la Turquie, l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, le Soudan, l'Abysinie, etc., étaient réunis sous son sceptre, cela ne figurerait point mal du tout.

M. de Bismarck, voyant que les projets ottomans contre-carreraient la France en vingt endroits, en Égypte, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, dans nos colonies abyssiniennes d'Obock et d'Adulis, s'est mis à encourager le sultan du geste et de la voix, aussi bien qu'il lui a été possible. Il a fait alliance intime avec lui pour l'exciter encore davantage.

En sorte qu'à l'heure présente, le sultan est, dans la main de M. de Bismarck, comme une espèce de tonnerre, que le tout-puissant chancelier peut nous envoyer sur le dos quand l'instant lui semblera bon.

Ceci était un préliminaire indispensable pour faire comprendre ce qui se passe en Égypte, et ce qui doit s'y passer, d'après les prévisions de nos consuls.

Arabi Bey s'étant soulevé contre le Khédive avec la totalité du ministère et menaçant d'opérer une révolution, la Sublime Porte a vu là un excellent prétexte d'intervenir en Égypte, et d'y renforcer son autorité propre. Suzeraine déjà, elle a pensé que, si elle parvenait à être pleinement maîtresse, les choses n'en iraient que mieux.

M. de Bismarck n'a pas manqué de lui dire qu'elle avait complètement raison. Il s'est offert même à l'aider, et, pendant que la France méditait, de concert avec l'Angleterre, un envoi de vaisseaux à Alexandrie, les deux cabinets ont été fort étonnés de recevoir de Berlin une note ainsi conçue : « La Porte voudrait envoyer, elle aussi, des vaisseaux, et demande à se joindre aux puissances européennes. »

Naturellement, l'Angleterre et la France se sont inclinées bien bas devant le désir de la Sublime-Porte patronnée par M. de Bismarck.

M. de Freycinet enrageait en « dedans » car, deux ou trois jours avant, il avait promis d'une manière solennelle à la tribune que « la Porte ne mettrait pas le nez dans les affaires de l'Égypte. » On l'avait applaudi et on l'avait cru, comme toujours, du reste.

Or, la France et l'Angleterre « mobilisant » leurs flottes pour aller à Alexandrie, soudain l'Europe apprend que « le Khédive et ses ministres se sont embrassés, réconciliés, et qu'il n'y a plus rien à chercher là-bas. » A cette annonce pacifique, la Bourse exulte. On crie : « La paix, la paix, la paix est assurée. »

Néanmoins, les escadres continuent à chauffer pour Alexandrie. Le coup de théâtre de réconciliation a été trop subit pour être sincère. D'ailleurs, il faut des garanties aux intérêts anglais et français. La flotte française, partie du Pirée, va mouiller dans la baie de Souada (île de la Crète) ; elle attend les navires anglais. L'entrée dans Alexandrie ne peut pas convenablement se faire sans eux.

On se serait bien passé des navires turcs, mais le Sultan ne l'entend pas de cette façon. Trois ou quatre vapeurs ottomans s'avancent pour se joindre aux escadres combinées ; de plus, la Porte affirme qu'elle seule a le droit d'avoir des troupes de débarquement pour rétablir l'ordre chez « son sujet. »

Attrapez, M. de Freycinet ! Manquez-vous à votre parole donnée en pleine Chambre, ou passerez-vous sous les fourches caudines de la Porte ? La bonne, la loyale Angleterre, que vous avez tant exaltée devant nos députés républicains, ne soutient pas votre politique : selon sa vieille habitude, elle trahit son intime amie, la France.

Il est probable, dès lors, que l'honorable expulseur des Bénédictins de Solesmes faillira à sa parole.

Quant à démissionner pour y rester fidèle, nous sommes certains qu'il n'aura pas même la pensée de faire cela.

Et l'Égypte ? L'Égypte s'arrangera par la Porte et l'Angleterre ; nous aurons le plaisir de la voir s'arranger sans nous, et peut-être contre nous. Le *Times* et le *Daily Telegraph* nous annoncent le « compromis » de la Turquie avec l'Angleterre. Ils félicitent notre diplomatie « d'avoir heureusement tourné la difficulté, » c'est-à-dire d'avoir subi ce qu'elle n'a pu empêcher.

Et voilà comment nos bons amis, les Anglais, se moquent de nous, conjointement avec M. de Bismarck et avec la Porte. Attendons de graves événements.

D. DUROLLIN.

TRIBUNE DES ŒUVRES

PÈLERINAGE DE PÉNITENCE

Nous sommes heureux de donner communication à nos lecteurs de la lettre suivante, que nous avons reçue le 27 mai, c'est-à-dire trop tard pour être insérée dans notre dernier numéro :

A bord de la *Picardie*, en vue de l'extrémité orientale de la Crète, mercredi 3 mai 1882, 8 heures du matin.

Très honoré Monsieur,

Les premiers jours de notre cher pèlerinage ont été pour nous une surprise douloureuse : l'expérience des chefs du comité, soi-disant organisateur, n'était pas à la hauteur de leur zèle, et la seule promesse de leur programme qui soit bien réalisée, quant aux conditions matérielles, c'est le titre même de *Pénitence* donné au pèlerinage. Ceci soit dit pour tenir un comité futur en garde contre une confiance excessive en ses lumières, et pour l'avertir de ne faire de vastes entreprises que dans des matières connues de lui de longue main.

Mais je me hâte de vous dire que la protection divine a suppléé à l'incurie des hommes, et que Dieu nous fait passer sains et saufs à travers des insanités qui auraient pu faire parmi nous de grands ravages.

Nous sommes sur la *Picardie* 520 pèlerins, plus une centaine d'hommes attachés aux divers services du bord. L'entraînement religieux, l'union, la confiance mutuelle corrigent les énormes inconvénients d'un encombrement excessif. Le sentiment de la pénitence, l'obéissance promise aux directeurs en vue de Dieu, la prière, la sainte messe, les chants, la présence du très saint Sacrement, les sermons, la solennité du chemin de la croix, la récitation publique du Rosaire, transforment notre bague en un thabor. Tous les parages de la France nous ont envoyés des hommes de parole et des hommes d'action, qui savent donner de l'intérêt à tous les incidents de notre vie religieuse. C'est l'inauguration, en pleine mer, du mois de Marie, que nous allons passer au pays de Marie et de Jésus, à Nazareth, à Bethléem, à Jérusalem. — C'est l'érection, au milieu du navire, d'une croix haute de 5 mètres, faite d'un olivier de Nice, qui arrache au R. P. Marie-Antoine, capucin de Toulouse, puis à M. de Belcastel, des accents incompréhensibles de foi et d'amour, et à tous les pèlerins un élan unanime par lequel ils se consacrent tous à la croix et à la glorification du Crucifié. — Chaque matin, cinq ou six autels sont dressés, et successivement de dix à vingt prêtres offrent le très saint sacrifice, au milieu d'une foule avide de prier, d'adorer, et de participer à la manducation de la divine Victime. — Les RR. PP. Franciscains ont reçu en partage la direction des chemins de croix, et chaque jour trouve sur les lèvres de leurs orateurs des paroles aussi variées que pieuses et éloquentes. Les RR. PP. Dominicains ont la direction du saint Rosaire et l'interprétation des leçons que renferme ce saint exercice. La chaire du mois de Marie est successivement occupée par des prêtres séculiers et des missionnaires diocésains. — M. de Malet de Coupigny et M. de Belcastel régalaient de temps en temps les passagers de quelques bonnes pièces de poésie offertes à la croix, à Marie, à la France, ou à la Terre-Sainte. Le sentiment de l'amour de la France déborde de toutes les âmes, et anime toutes les prières, toutes les prédications et toutes les compositions littéraires.

Nous sommes aujourd'hui au sixième jour de notre navigation : sauf le retard apporté à notre départ par un violent mistral, le temps a été très-beau : nos plus rudes moments ont été les commencements, qui se ressentaient encore fortement des souffles non complètement éteints de la rafale. L'entrée dans les eaux de l'Adriatique, l'approche de l'île de Candie ont provoqué quelques oscillations un peu plus senties que le mouvement ordinaire, et produit dans les constitutions faibles et particulièrement chez les dames une recrudescence du mal de mer. Sept malades gardent l'infirmerie, mais sans danger. — Je crois qu'il y a une centaine de dames à bord ; quelques-unes d'un entrain à rendre les hommes jaloux.

Hier, s'est organisé le programme de l'itinéraire à travers la Samarie, de Caïffa N. O. à Jérusalem ; il paraît qu'environ 600 pèlerins entreprennent ce laborieux voyage : On ne veut pas compter avec les fatigues, et cela, non pas par ignorance des fatigues, mais parce que l'on se sent déjà accoutumé aux fatigues.

Je clos ma lettre le 4 mai, jeudi, à 8 heures du matin. J'en ai 4 ou 5 autres à écrire, avant d'arriver devant Jaffa, probablement demain matin, où la poste les prendra pour les envoyer à destination.

Agréez, etc.

V. de C.

En lisant ces lignes, nous reportons notre pensée à ces hommes ardents, ces âmes généreuses qui affrontent périls et fatigues pour aller au berceau même du christianisme, et parcourant tous les lieux sanctifiés par les exemples et les miracles du Divin-Maître, demander grâce pour leurs frères du monde entier.

Pour nous, privés du bonheur de les accompagner, unissons-nous à eux, prions avec eux. Cette union, ces prières seront notre force et, répondant aux désirs exprimés par N. S. Père, elles deviendront un des trois moyens, par lui indiqués dans sa lettre à la chrétienté.

A MONSIEUR BARLERIN

PHARMACIEN, FARINIER, ÉCRIVAIN, IMPRIMEUR, ETC.

TROIS FOIS PATENTÉ,

RÉPUBLICAIN ET RELIGIEUX IDÉALISTE

SANS SAVOIR COMMENT

ET CRACHANT SUR TOUS LES HONNÊTES GENS

SANS SAVOIR POURQUOI

A TARARE (Rhône).

Monsieur,

Votre insistance dans les attaques que vous dirigez contre M. le curé de St-André, vient sans doute de ce qu'il ne se défend pas. Cette tactique tout à fait à la hauteur de votre courage, manque un peu de loyauté. C'est toute ma réponse à ce sujet.

Je ne veux pas que M. le curé continue à recevoir les coups destinés au « sacristain Dubec ». C'est à moi que vous en voulez. C'est bien, attaquez-moi seul, et laissez de côté votre pauvre manie de patenter tout le monde. Contrôler les commerçants est l'affaire des gens du fisc et non la vôtre.

Donc, à nous deux.

Je vous abandonne même la question du français et de l'orthographe. Si vous ne vous accordez pas mieux avec vos compatriotes qu'avec la grammaire, vous devez avoir beaucoup d'ennemis. Je vous en fais mes plus sincères condoléances ; mais permettez-moi de renoncer à vous réconcilier aussi bien avec l'une qu'avec les autres. Ce serait au-dessus de mes forces... et peut-être aussi des vôtres.

Et maintenant, cher monsieur, vous avez été bien trop vexé de mon article « la lettre d'obédience », et vous avez eu surtout grand tort de croire que cette... coquille, deux fois répétée, était mon grief quand je vous accusais de ne pas savoir lire. Si j'avais pensé vous attaquer là-dessus, je vous aurais simplement accusé de négliger le vocabulaire.

Oh ! que si fait ! Il y a des choses que vous savez bien lire.

Vous savez lire les romans... et même les transformer en histoire, comme le mais en farine mexicaine.

Vous savez lire les journaux calomnieux et les reproduire. Métier dangereux, croyez-moi ; et gare à vous ! si par impossible Mme de Chevreuse découvre votre *Citoyen* du 21 mai ;

Vous savez lire Jantet, Tony Revillon, Ballue, Léo Taxil, Sarcey, Lanessan et Jules Roche, et copier sans trop de maladresse leurs stupides clichés contre la religion.

Il est même très heureux que vous sachiez lire ; sans cela, que mettriez-vous dans le bon *Citoyen*, pauvre M. Barlerin ?

Mais vous ne savez lire ni les lois de votre pays, ni les réponses de votre ami Dubec. Je vous le prouverai facilement.

Ainsi dans votre numéro du 21 mai vous dites : « Il faut être ignorant comme une carpe dans le journalisme pour dire comme M. Dubec, à propos d'une « faute », que nous ne savons pas lire. »

Ce n'est pas à propos du mot *obédience*, je vous le répète, que je vous ai accusé de ne pas savoir lire.

C'est à propos de la loi qui permet « aux institutrices congréganistes de remplacer le brevet par la lettre d'obédience ».

Loi que vous n'avez pas su lire, parce que vous auriez vu qu'elle ne concerne pas les Frères mais les Sœurs seulement.

Avez-vous bien compris, cette fois ?

Vous dites encore :

« Si la bonne foi disparaissait de la terre, ce n'est « certes pas, non plus, dans le canard de M. Dubec qu'il « faudrait aller la chercher, puisqu'il assure que la lettre « d'obédience a disparu depuis 1819. »

Ici, pauvre M. Barlerin, si vous savez lire, je suis obligé d'avouer que vous avez menti.

Voici mot à mot ce que j'ai dit :

« Depuis 1819, les frères titulaires ont tous leur brevet de capacité. »

Et je suis prêt à le prouver.

J'avais dit une ligne plus haut.

« La lettre d'obédience ne concerne que les religieuses. »

Est-ce assez clair ?

Et que penser maintenant de votre bonne foi, mon brave homme !

Ne voyez-vous pas que j'avais été charitable pour vous en vous accusant simplement d'ignorance, quand vous vous permettez d'appeler les Frères « les plus ignares des hommes » ?

Vous avez encore menti en accusant l'*Eclair* d'avoir dit que les protestants ont fait le massacre de la Saint-Barthélemy ; je vous défie de me citer le texte ;

POÉSIE RÉPUBLICAINE

Le *Petit Lyonnais* comme le grand *Figaro* a son supplément du dimanche. Seulement, pourquoi dans le n° de dimanche 14 mai, à côté de la prose de F. Coppée et A. Daudet, nous donner cette poésie de M. Chevê qui ne mérite pas de paraître à côté de si charmants récits. Jugez plutôt chers lecteurs.

Il a fallu du temps pour qu'enfin la lumière
Eut droit de pénétrer dans toute âme d'enfant,
Et pour que l'ignorance, au fond de sa tanière
Où râle la misère au crime se greffant,
Vite enfin museler sa gueule de vampire
Et son muflle de fauve, au nom de l'avenir;
Oh! quel pas vers le but où, plein d'amour, aspire
Tout penseur qui veut voir l'homme s'appartenir.

Comment trouvez-vous la gueule de vampire et le muflle de fauve. Exquis, n'est-ce pas, et d'une poésie digne de... Zola. Puis, quel français! autrefois on disait: du moins l'Académie, greffer sur; mais la docte assemblée est réactionnaire, maintenant on dit: greffer à. Ainsi le veut le Progrès... et M. Chevê.

C'est un pas de géant vers l'idéal sublime,
Que poursuit, sous l'éclair, ce siècle haletant.
Sur d'aussi durs barreaux, jamais plus forte lime
N'a grincé dans la main d'un prisonnier tentant
L'évasion fiévreuse hors de son cachot sombre,
Oui, c'est la brèche énorme au mur du donjon noir,
La plaie ouverte au flanc du lourd vaisseau qui sombre
L'air vif et pur entrant à flot sous l'étouffoir.

Ouf! sur d'aussi durs barreaux, enfoncé Boileau et ses serpents sifflant sur vos têtes! Et ce siècle haletant sous l'éclair!! Et le cachot sombre, et le donjon noir qui ne sont pas du tout des remplissages!

C'est l'assaut décisif et la grande victoire
Du peuple rejetant ses licols et ses bâts;

Pauvre peuple, tes amis te traitent bien... Tes bâts!
En bon français, celui qui porte un bât se nomme un âne!... maintenant le Progrès peut bien changer la chose. Un âne! Bah! Voltaire a bien dit.
« Que le peuple n'était pas digne d'instruction, qu'il lui fallait un aiguillon et du foin. » Attrape bon peuple et bât... des pattes.

Cette loi, sachez-le, c'est une aurore immense
Qui se lève, étouffant le servage dans l'œuf;

Enfin, nous savons que c'est cette loi qui fait tant de choses. Quelle loi? le poète ne le dit pas, mais elle a tant de qualités que vous la devinerez sans peine, amis lecteurs; cette loi, c'est à tour de rôle: la lumière, le pas, l'évasion, la brèche, la plaie, l'air vif et pur, l'assaut, le grand jour, le savoir, la liberté et enfin l'aurore immense!

Devinez maintenant! et pour tout couronner, l'aurore qu'étouffe le servage dans l'œuf!! Diable! Savez-vous où se trouvent les poules pondant de tels œufs.

Quelle fureur chez ceux qui pour leur Dieu de brume
Dressaient dans vos cerveaux un piédestal de nuit.

Nous voici en pleines ténèbres! Un Dieu de brume, un piédestal de nuit! comprendra qui pourra.

Ils se sentent perdus devant leur œil oblique
A l'horizon surgit un fulgurant soleil.

Mon Dieu, M. Chevê « La République, fulgurant soleil, se levant devant l'œil oblique des cléricaux! c'est une très-belle image, mais nous ne louchons pas tous, et pour ma part, Dieu merci, je tiens à vous le déclarer, j'y vois bien droit.

Laissez-les conspirer, ces amants des ténèbres;
Qu'importe à l'aube en feu la clameur des hiboux!

Amants des ténèbres! Entendez Lacordaire, Montalembert, Ampère, Secchi; entendez bien vous êtes les amants des ténèbres et vos voix éloquentes des clameurs de hiboux!! Oh sainte vérité comme tu sors bien de la bouche des poètes.

Allons assez de ces inepties, Pégase est rétif et l'on vous passerait, Monsieur, vos méchants vers si l'idée que vous exprimez n'était plus méchante encore.

Nous sommes des ignorants, des amants des ténèbres, des hiboux, des crétiens! Mon Dieu que de nominatifs? Et d'où nous viennent ces injures; d'un savant, d'un académicien, d'un membre de l'Institut, d'un guerrier illustre? Point du tout, mais d'un poète dont le nom est... fort ignoré! Il faut avouer qu'il faut avoir un fier toupet quand on ne fait que de méchants vers pour venir dire à tout un parti qui compte des savants comme Pascal, Ampère, Secchi, des orateurs comme Bossuet, Berryer, des généraux comme Turenne, Charrette, Lamoricière: des poètes comme Lamartine, Racine, etc., pour venir dire vous êtes des crétiens! Ah Monsieur, le plus crétin de tous!...

Puis votre polémique contre qui est-elle faite. Contre les écoles des Frères? Et cependant... en 1867, le président du jury de l'Exposition félicita le Frère Victoris d'avoir, par sa méthode nouvelle, fait occuper à la France le premier rang parmi les autres nations, et à l'Exposition de 1878, les Frères remportèrent 5 médailles d'or, 5 d'argent et 2 de bronze. Voilà ce me semble deux fameux coups d'ignorantisme... dont vous auriez été fier M. Chevê.

Il est plus facile pour vous, n'est-ce pas, d'insulter, d'appeler ignorant et crétin que de prouver ses paroles. Pauvre poète, je vous plains et vous comprends, il vous fallait chanter les écoles laïques et obligatoires. Le sujet n'était ni très inspiateur... ni très poétique.

J. DUCHATEL.

Le Gérant: Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAÏN, rue Sala, 44.

Vous avez menti en accusant l'*Eclair* de nier l'existence de l'histoire du Père Lorient.

Nous avons dit et répétons que la phrase, attribuée bêtement par vous et vos semblables au P. Lorient, est une stupide calomnie.

Que l'éditeur a promis 10.000 francs à celui qui lui apporterait l'édition où se trouve la fameuse phrase; Que vous auriez là une excellente occasion de faire un bon bénéfice, sans patente;

Que si vous n'en avez pas profité, c'est que vous ne l'avez pas pu.

Comprenez-vous? Saurez-vous lire ça?

Vous me lancez des insultes, toujours très plates, hélas! Laissons-les à terre, si vous le voulez bien. A la fin de ce petit débat, le public dira à qui de nous deux revient la botte de foin dont vous me faites cadeau.

C'est à lui à prononcer... pas à vous. Vous terminez votre article, comme toujours, en faisant une nouvelle réclame à votre farine jaune. Je n'y vois pas d'inconvénient.

Mais pourquoi la faites-vous en invoquant MM. les curés que vous insultez aux premières lignes?

Vous n'avez, dites-vous, « aucune idée préconçue contre MM les curés, ni les religions? (sic) »

Est-ce qu'on s'en inquiète?

Vous avez aussi, paraît-il, donné une pierre à l'église de Saint-André? Est-ce une raison pour en jeter chaque semaine au nouveau curé qui ne vous demande rien?

Vous « avouez également, sans peine, que vous avez MM. les curés, en général, en grande estime. »

Savez-vous seulement s'ils y tiennent? Pourquoi les compromettez-vous sans leur permission?

Allons, pauvre M. Barlerin, désormais vous pourrez dormir en paix: A. Dubec vous a assez répondu. Il va se taire maintenant, parce que vous finiriez par croire qu'il vous prend au sérieux.

Ce n'est pas pour vous que j'ai écrit, c'eût été inutile. J'ai voulu montrer au public un petit bout de votre oreille, parce que vous êtes journaliste, parlant au public. Continuez à clystériser, à mûdre et à journaliser: vous êtes on ne peut plus inoffensif.

Sachez toutefois vous rappeler les nombreuses ignorances de vos derniers numéros, et n'allez pas croire qu'il suffit d'avoir une propriété à St-Marcel-l'Eclairé pour être un homme de lumière.

A. DUBEC.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **TREBUCIEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

OMBRELLES

HAUTE NOUVEAUTÉ

ENCAS sergé, cuir, manche ivoire..... 12 fr.
PARAPLUIE sergé, cuir, manche ivoire..... 13 50

Maison CÉLU, 2, Rue Saint-Côme, LYON

Seule dépositaire du parapluie marqué LE ROBINSON, soie pure, ne se coupant pas dans les plis.

Tout parapluie Robinson, coupé et usé au bout d'une année d'un usage normal, est recouvert GRATIS sans contestation.

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

Médaille d'or. HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)

Expédition franco, en France, depuis 8 litres. Dépôts partout, notamment Paris, Vve Pacquetet, rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. Vidal, c. de la Liberté, 15 Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (Basses-Pyrénées).

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures, Bureaux et Échoppes de la Compagnie

S'adresser, pour trailer, à l'Agence de Publicité V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX
V. FOURNIER, Rue Confort, 14, LYON

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT
Pièces d'eau, Moulures en ciment, Travaux de Maçonnerie
FAVIER SIMON
ROCAILLEUR
Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comité agricole
56, Rue de Trion, au 2°
(Lyon-St-Just).

CONTRE ANÉMIE
Chlorose, manque d'appétit
Prendre le **VIN BERTRAND**
Tonique par excellence
PHARMACIE DES ARCHERS
55, place de la République

FER ENCAUSSE
SOLUTION TITRÉE DE **FER BICARBONATÉ**
Guérit: Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.
Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.
Prix du Flacon unique: 3 fr. 50
Vente dans toutes les bonnes Pharmacies
Vente en gros et Dépôt général: Coutellier, Paër & Co, 45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS
LYON: Vente en gros: Cherblanc, Lestra, Faivre; au détail: Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz Monvenoux, Lioras.

BON VIN BIÈRE, CIDRE naturels s'y méprendre, obtenu avec la préparation hygiénique de GARDES, à Belaygue-Penne (Tarn), seul inventeur — Dose et instruction pour un hectolitre, franco contre 4 fr. mandat-poste, aux instituteurs, franco en gare pour 5 hectolitres, 13 fr., pour 10 hectolitres, 20 fr.

Poste de Garde-Propriétés
On demande une personne ayant l'habitude des travaux champêtres ou forestiers pour être garde de propriétés. Apportement 3600 fr. par an et avantages. Faire la demande et dire sa profession avec timbre pour réponse à M. Loth, 35, rue de Londres, Paris.

AVERTISSEMENT
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGEZ LE VÉRITABLE NOM

LEÇONS
d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)
Prix modérés
S'adresser à l'Agence Fournier rue Confort, 14, sous le n° 121a.

TIMBRE CAOUTCHOUC
ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grande-Rue de la Croix-Rousse, 144
C. THIVOLLET
SUCCEESSEUR
LYON, Cours de la Liberté, 87, LYON

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les **BEURRES** tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIERIES DU RHONE.
Beurre extra-fin, genre Joigny, le kilogramme 5 fr.
Beurre fin de table, le kilogramme..... 3 50
QUALITÉS ESTAMPILLÉES

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. Dr GAILLARD, q. Charité, 1. Lyon.

Sage-Femme
Maison d'accouchement tenue par M^{lle} Jeannin, 3, rue de la Platière, Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années et la faveur des principales autorités médicales, sont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de victimes parmi les chers petits êtres dont la vie et la santé nous coûtent tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que

LE SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son Inventeur L. BERTRAND, pl. de la République, 55

DÉTAIL: Pharmacie Mazade et Daloz, rue d'Algérie, 14
Pharmacie Saint-Pothin, rue Bugeaud, 12; Pharmacie Basset, rue Saint-Alexandre, 9, à Saint-Just.

A Grenoble, Pharmacies Chatrouse et Marcel; A Saint-Étienne, Pharmacie Seigle, rue de Foy, 4, et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Prix: 2 fr. 50 c.